

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an..... \$2.00
Six mois..... \$1.00
Etranger (Union postale)
Un an..... f. 13. 50

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

Toute demande de
changement d'adresse
doit être accompagnée
de l'ancienne adresse

Telephone : 2327

J. P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye pres Quebec

QUEREC

SAMEDI 8 MAI 1897

A travers Paris

Saint-Louis d'Antin

L'installation du nouveau curé de Saint-Louis d'Antin, M. l'abbé Quignard, qui était précédemment curé de Saint-Eustache, a eu lieu mercredi dernier, 31 mars, à 2 heures après-midi.

Après les cérémonies ordinaires de l'installation, le vénérable abbé Caron, archidiacre de Notre-Dame, qui présidait, est monté en chaire et a fait " avec la simplicité érudite et éloquente qu'on lui connaît, " — ainsi parle très bien *La Semaine religieuse*, — l'histoire de la paroisse et des pasteurs qui s'y sont succédé :

Écoutez-le. C'est un morceau de l'histoire de Paris :

" A la fin du XVII^e siècle, le quartier où nous sommes allait subir de notables changements.

" En 1665 naissait à Paris un homme appelé Pardaillon de Goudrin, duc d'Antin : il devint surintendant des bâtiments royaux et se fit remarquer à la cour par son habileté à prévenir et à flatter les désirs de Louis XIV. Un massif de la forêt de Fontainebleau qui nuisait à la perspective et rétrécissait l'horizon ayant déplu à Louis XIV, il en fit scier tous les arbres pendant la nuit et le lendemain, au signal donné, tous les arbres tombèrent sous les yeux du roi.

" Cet homme va transformer ce quartier. Une rue, une cité, une impasse, une chaussée, une avenue et même l'église de Saint-Louis portent aujourd'hui encore le nom d'Antin.

" Quand le duc construisit dans ce quartier son hôtel, il n'y avait qu'un chemin tortueux qui commençait à la porte Gaillon au lieu où s'élève actuellement le portail de l'église Saint-Roch et finissait aux Porcheons où se voit aujourd'hui l'église de Notre-Dame de Lorette.

" Cette construction première sera suivie d'un grand nombre d'autres. Louis XV en se fixant à Paris attirait dans cette ville une longue suite de courtisanes et de serviteurs. Or, remarque l'historien Dulaure, noblesse et domesticité ne trouvaient pas à se loger ; il y avait de vastes espaces mais ils étaient encore couverts de champs en culture, de marais, de jardins, et çà et là, de rares maisons de campagne. Le besoin de percer de nouvelles rues fit sentir, on éleva de belles maisons qui ne tardèrent pas à recevoir de nombreux habitants.

" Une église manquait à ce quartier en voie de formation et qui dépendait alors, disent les historiens,

de la paroisse de Saint-Eustache ; la distance était grande, et la population qui se multipliait souffrait dans ses intérêts religieux ; pour lui donner satisfaction il va être fait appel au dévouement des religieux de saint François.

" Le cardinal Charles de Lorraine avait connu les Capucins au Concile de Trente et avait obtenu quatre de ces religieux qu'il installa dans le parc de son château de Meudon.

La mort du cardinal les fit rappeler en Italie, mais ce retour ne fut pas définitif ; un Capucin originaire d'Amiens, réussit à rassembler à Picpus quelques fils de François d'Assise auxquels vinrent se joindre de nouveaux sujets, sous la conduite du P. Pacifique, commissaire général de l'Ordre.

" Ils ne devaient pas garder cette résidence et on les vit s'établir sur un emplacement qui occupait la partie sud-ouest de la place Vendôme et se fixer enfin peu après rue Saint-Honoré, dans une maison préparée par la reine Catherine de Médicis.

" Leur église fut construite en 1610 Henri, duc de Joyeuse, dit le P. Ange, Joseph Leclerc, dit le P. Joseph, conseiller et agent de Richelieu, habitèrent ce couvent où ils ont laissé des souvenirs conservés par l'histoire. En 1790, la municipalité de Paris, par ordre de l'Assemblée nationale, le fit évacuer. L'Assemblée nationale l'avait choisi pour y établir ses bureaux et tenir ses séances ; il fut démoli en 1804 et, à cette époque, on ouvrit sur son emplacement, près des Tuileries, les rues de Rivoli, de Castiglione et du Mont-Thabor. De ce couvent, il n'y a plus de trace, il ne reste que le souvenir.

" Outre ce couvent, j'en vois un autre que fonda en 1623 Alphonse Molé, frère de Mathieu Molé, garde des sceaux. La chapelle du couvent existe encore sous le double vocable de Saint-Jean Saint-François. Le premier vocable rappelle la vieille église de Saint Jean en Grève, voisine autrefois de l'église Saint-Gervais et aujourd'hui disparue. Le second vocable indique que, avant la Révolution, cette église ou chapelle avait pour patron saint François d'Assise.

" Enfin, il y avait au faubourg Saint Jacques une maison spacieuse ; elle avait été cédée aux Capucins par acte testamentaire de Godefroy de la Tour, daté du 27 août 1613. De la grange de cette maison on avait fait une chapelle en attendant mieux et en se confiant à la Providence. La Providence, en effet, allait les appeler dans le quartier de la Chaussée d'Antin. Louis XVI, poursuivant les plans tracés par Louis XV pour l'embellissement de la Ville, avait acquis des terrains dans le but de construire un couvent et une chapelle qu'il

destinait aux Capucins. On s'était mis à l'œuvre sans retard et les religieux pressés de venir rendre à la population déjà groupée dans ce quartier les services qu'on attendait d'eux, vinrent s'y installer avant l'achèvement des travaux.

" Ce fut un événement dans Paris ; on les vit le matin du 15 septembre 1783 traverser la ville, formant une longue procession et suivre le parcours qui les séparait de leur nouvelle résidence. La population du faubourg Saint-Jacques voulut les accompagner et leur témoigner ainsi le chagrin de leur départ, et les habitants déjà nombreux de la Chaussée-d'Antin, vinrent à leur rencontre pour saluer leur arrivée et leur souhaiter la bienvenue. La chapelle était prête à les recevoir Mgr de Juigné, archevêque de Paris, qui n'avait pris possession du siège que le 20 mars 1782, était venu la bénir le 21 novembre de la même année.

" Le nouvel édifice dont l'architecte Brongnard avait dressé les plans et conduit les travaux était dépourvu d'ornements superflus ; il convenait, disent les historiens, à l'humilité des fils de saint François. Deux grands bas-reliefs détruits pendant la Révolution et huit niches qui ne reçurent jamais les statues auxquelles elles étaient destinées, étaient les seuls ornements de la façade. Trois larges portes donnaient accès à la chapelle du cloître et au parloir du couvent. Deux pavillons en avant-corps terminent l'édifice, le portail de l'église forme le pavillon de gauche et la façade générale de l'ancien couvent.

" L'intérieur de l'Eglise se compose d'une nef voûtée, d'un chœur en coquille ou quart de sphère sur le mur duquel s'adosse l'autel ; il n'y a qu'un seul bas-côté, selon le rite des religieux de Saint François. Cette église, aujourd'hui décorée par les soins des pasteurs qui l'ont administrée, a été, pendant près de dix ans, témoin de la piété de la population du quartier d'Antin, mais en 1791 elle a subi le sort des églises paroissiales et des chapelles de couvent ; elle a été fermée, on ne l'a rouverte que pour recevoir les nombreux volumes enlevés aux bibliothèques des Ordres religieux.

" De 1791 à 1802, la maison des Capucins change de destination, elle se transforme en hôpital où sont reçus les malades du quartier et de la ville ; cette destination ne devait pas être la dernière ; en 1802, on établit dans les bâtiments conventuels le lycée Bonaparte qui a pris successivement les noms de Bourbon Condorcet et Fontanes.

" Ce fut le 5 mai 1802 que l'humble chapelle des Capucins devint église paroissiale. Son premier curé s'appelait Jean-Baptiste Bonier. Il

avait 62 ans quand il prit possession de cet cure. Avait-il émigré ? Avait-il vécu sous la Terreur, était-il resté au service des âmes ? L'histoire ne le dit pas, mais les auteurs du temps donnent à penser qu'il appartenait à l'Ordre des capucins expulsés et que, comme tant d'autres religieux de l'époque, il vint se mettre à la disposition de l'archevêque de Paris pour remplir dans le diocèse les fonctions du ministère paroissial.

" Bonier sut intéresser Napoléon I^{er} à la restauration de l'église qui prit le nom de Saint Louis d'Antin ; il obtint de Sa Majesté impériale en 1805 le 14 juillet, 2030 francs pour achat de vases sacrés. Le 13 janvier de la même année, l'église avait été honorée de la visite de Pie VII ; enfin nos annales ecclésiastiques signalent le nom de Bonier parmi les témoins cosignataires de la démission de M. d'Astros, chanoine titulaire de Notre-Dame, appelé par le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, aux fonctions de vicaire général et qui, plus tard, fut archevêque de Toulouse. M. Bonier conserva jusqu'à son dernier soupir les habitudes et la règle de son couvent, il mourut le 5 juin 1811, à 72 ans "

M. l'abbé Caron, ayant dit ainsi l'origine de la paroisse et l'histoire de ses premiers curés, consacre un souvenir gracieux aux divers pasteurs qui lui ont été successivement donnés.

Il nomme M. l'abbé Marguerin de Guendeville qui légua une rente aux pauvres de sa paroisse. — Il cite aussi M. François de la Tour qui fut troisième curé de Saint-Louis d'Antin ; puis M. l'abbé François Longin qui était orateur et prédicateur du roi et fit vendre ses œuvres au profit des pauvres ; ce fut ensuite à M. Pététot que Mgr de Quelen confia Saint-Louis d'Antin : et c'est là que M. Pététot donna suite à son projet de " ressusciter la vie humble et pauvre du religieux de l'Oratoire. Pendant 35 ans, ce restaurateur de l'Ordre fut pour les Oratoriens ce qu'il avait été pour le clergé paroissial, un modèle à suivre "

Après M. Pététot, vint M. Martin de Noirliu, qui fut d'abord aumônier de l'Ecole polytechnique, puis sous-précepteur du duc de Bordeaux et allait être évêque quand la révolution de 1830 éclata. Après divers voyages à l'étranger, puis à Rome, M. de Noirliu revint à Paris, fut curé de Saint-Jacques du Haut-Pas et transféré à Saint-Louis par Mgr Sibour en 1848. Il y resta vingt deux ans. En 1870, le 21 juin, il mourut et fut remplacé par M. Gayrard.

M. l'abbé Caron consacre au souvenir de M. Gayrard, mort il y a

deux mois à peine, une page émue où il dit les services rendus à l'Eglise pendant 50 ans par ce prêtre modèle.

Il dit aussi la vie toute de zèle de M. Guignard, qui, depuis 1884, était curé de Saint-Eustache et y a créé ou renouvelé les œuvres nombreuses en belle floraison.

A Saint-Louis d'Antin, M. Guignard sera "l'homme d'initiative, d'ardeur au travail et de sagesse qu'il a été à Notre-Dame de Plaisance, et à Saint-Eustache. Là, il passera aussi "en faisant le bien" et quand l'heure sera venue d'aller rejoindre ses prédécesseurs dans la bienheureuse éternité, comme eux, il retrouvera au ciel les âmes auxquelles il en aura montré le chemin.

On peut juger par ces extraits, hélas ! trop courts, quelle fut cette belle allocution de M. Caron. Une page de plus, une page superbe à cette histoire religieuse de Paris, que M. l'abbé Caron excelle à dire mieux que personne. — *La Croix*.

LA MYSTIFICATION TAXIL

Bien que mes adversaires aient déclaré que j'étais allé à Paris "pour prêter la main à la fumisterie Vaughan" (1), c'est moi qui, le premier, ai fait connaître, en Amérique, le cynisme aveu de Léo Taxil, que l'histoire de Diana Vaughan est une ignoble mystification. C'est la dépêche que j'ai transmise à M. le Dr Boulet, mardi matin, le 20 avril, qui a donné, de ce côté-ci de l'Atlantique, le premier compte rendu sommaire de la conférence du 19 avril. Le *Herald* de New York, ordinairement si entreprenant quand il s'agit de câblegrammes, et qui a une édition publiée à Paris même, n'est venu qu'en second lieu. Le télégramme du journal américain qui annonce la fin de la mystification Taxil est daté du 24 avril, et n'a été publié que le 25.

J'insiste sur ces détails pour bien marquer que j'ai été le premier à flétrir le fumiste, en Amérique, après sa honteuse confession. Je ne regrette donc nullement mon court voyage en Europe : il m'a permis de prouver à mes amis et à mes adversaires que si je puis être trompé je n'hésite pas un seul instant à rebrousser chemin, quand il le faut.

Je ne le regrette pas pour une autre raison : ma présence à Paris, le 19 avril dernier, m'a valu d'assister à la scène la plus invraisemblable qui se puisse concevoir. Si je n'avais pas vu cela de mes yeux, jamais je n'aurais pu croire à la réalité de ce qui s'est passé à cette réunion inoubliable. Il y a certaines choses qu'il faut contempler soi-même pour pouvoir s'en rendre compte. Le cynisme vraiment satanique de Léo Taxil est de ce nombre.

Nos jeunes gens vont à Paris pour étudier les misères physiques de l'homme afin de pouvoir mieux soulager. Ils vont là aussi pour étudier toutes les sciences profanes. Car, qu'on aime Paris ou qu'on ne l'aime pas, il faut reconnaître que, dans le monde entier, il n'y a pas d'endroit où l'esprit humain puisse acquérir des connaissances, en bien ou en mal, plus rapidement et plus facilement.

(1) Voir le *Signal* du 10 avril.

Dans l'espace d'une heure et demie j'ai plus appris, à Paris, l'autre soir, que je n'aurais pu apprendre dans mon bureau pendant une année entière. J'ai vu jusqu'à quelles profondeurs peut aller la perversité humaine—si toutefois c'est vraiment la perversité humaine et non pas diabolique que j'ai vue. J'ai sondé les abîmes de l'hypocrisie. La nature humaine m'a été révélée sous un aspect hideux que je soupçonnais à peine. J'ai eu sous les yeux un être humain à qui le sentiment de la pudeur manque absolument ; qui se fait gloire de ce dont rougissent les hommes ordinaires ; qui, de propos délibéré, provoque chez ses semblables le mépris et le dégoût et qui se délecte dans la manifestation de ces sentiments à son égard, comme d'autres se complaisent aux applaudissements et aux acclamations.

C'est été pour moi une "leçon de choses" d'un nouveau genre, douloureuse mais salutaire.

M. Bois, de la *Vérité*, de Paris, commence ainsi son compte rendu de la conférence du 19 avril :

"Un journaliste du Canada, M. Tardivel, est venu en France exprès pour assister à la séance d'hier et voir Diana Vaughan. D'autres sont venus de moins loin, mais ils n'ont rien à regretter : ils ont assisté à une scène comme on n'en voit pas deux dans une vie."

En effet, on peut regretter ce qui est arrivé, mais personne ne regrettera de l'avoir vu.

Il y a une autre chose que je ne regrette pas, non plus, bien que cela puisse paraître étrange ; c'est d'avoir cru à la bonne foi et à la sincérité de Léo Taxil.

Le lendemain de la manifestation, la *Croix*, de Paris, disait :

"Les catholiques conserveront le souvenir de cette mystification dont ils ont été les dupes bien naturelles, les hommes bons et loyaux sont et seront toujours les victimes des hypocrites et des voleurs. C'est à leur louange."

Taxil n'était pas un hypocrite ordinaire. Pour mieux jouer son rôle, il avait su, depuis sa prétendue conversion, conformer sa vie, ostensiblement, à sa nouvelle condition de "catholique" croyant et pratiquant. C'est au point que ceux qui l'accusaient d'imposture, et qui avaient manifestement raison, au fond, n'ont pu apporter aucune preuve à l'appui de leurs affirmations.

On l'a accusé de s'être enfui de Trente, d'avoir manqué au rendez-vous avec Mgr Lazzareschi. C'était manifestement faux.

On l'a accusé d'avoir produit une fausse Diana Vaughan à Villefranche. Pendant des mois et des mois, Taxil a demandé à être confronté avec ceux qui l'accusaient de ce méfait. Personne n'a pu relever le défi.

On a prétendu, ensuite, que, depuis sa "conversion", il vendait ou laissait vendre par sa femme ses anciens ouvrages impies. M. l'abbé Mustel a offert 200 f. par exemplaire à ceux qui voulaient déposer à l'archevêché de Paris d'anciens livres de Taxil vendus par lui, par sa femme ou par toute autre personne depuis 1885. Taxil lui-même a offert 1000 f. par exemplaire. Pas un seul exemplaire n'a été produit.

On l'a accusé, on l'accuse encore (1) de s'être "assis sur les bancs de la correctionnelle, coupable de détournements de fonds et d'attentats à la pudeur publique." Cela n'est pas vrai.

On a raconté qu'il avait été vu dans une brasserie du quartier latin chantant des chansons obscènes et blasphématoires. Examiné de près ce grief a semblé se réduire à la récitation d'une farce, grossière et grasse, mais non point incompatible avec la foi et des mœurs réglées.

D'une manière générale, on disait qu'il vivait habituellement dans la dissipation

(1) Voir l'*Avenir du Nord*, du 24 avril.

et même dans la débauche, passant ses nuits dans les bouges les plus infects de Paris. Outre l'absence de toute preuve à l'appui de cette accusation, on pouvait alléguer contre ceux qui attaquaient ainsi Taxil l'invraisemblance de l'accusation. Comment un homme plongé dans de tels vices aurait-il pu accomplir la somme de travail que Taxil a dû s'imposer, maintenir la tension d'esprit voulue pour mener à terme sa colossale mystification qui dure depuis douze années ?

Taxil pratiquait ses devoirs religieux avec une régularité apparente. A Trente, je l'ai déjà dit et je le répète, sa tenue, dans l'église et à la sainte Table, était parfaite. Son recueillement était vraiment édifiant, en même temps qu'il était sans la moindre affectation de sainte-nitouche.

Qu'on relise les lettres qu'il a écrites à l'*Univers*, pendant la polémique qui a suivi le congrès de Trente et la prétendue défection du Dr Bataille, et l'on sera forcé d'admettre que le ton est absolument chrétien : humble, modeste, repentant. Son langage modéré faisait même un singulier contraste à côté des emportements de ceux qui l'attaquaient.

Il avait, de plus, le don des larmes. Quand il voulait paraître ému, il pleurait. J'ai été moi-même témoin de ce prodige ; et des amis de Paris m'ont affirmé avoir, vu maintes fois, le même phénomène. Au moment où il devait le plus jouir de son infernale mystification, il avait la figure décomposée et les yeux pleins d'eau !

Il aurait fallu une révélation divine pour pouvoir lire ce qui se passait réellement au fond de cette âme ; et comme je ne prétends pas jouir d'un tel privilège, je n'ai pas honte d'avouer que, ne jugeant les hommes que d'après ce que je vois, j'ai été complètement et absolument trompé par Léo Taxil. J'avais, dans les derniers temps surtout, des doutes sur l'identité et la conversion de Diana Vaughan ; mais je n'avais pas l'ombre d'un doute sur la sincérité de Taxil, et je pensais que s'il y avait mystification il serait au nombre des mystifiés.

Que mes aimables confrères s'amuse à mes dépens autant qu'il se le promettent, je ne rougirai jamais d'avoir cru à la conversion de Léo Taxil et d'avoir défendu cet homme, ce monstre si l'on veut, contre des attaques qui me paraissaient injustes et qui l'étaient réellement, dans un sens, puisque ceux qui les portaient ne pouvaient pas les prouver.

Il est fort possible que c'est Taxil lui-même qui a inventé et fait mettre en circulation plusieurs accusations portées contre lui, mystifiant ainsi ceux-là même qui le dénonçaient. Dans sa conférence, parlant de la prétendue rupture survenue entre lui et Bataille après le congrès de Trente, il a dit :

"Toujours nous avons été d'accord, et les lettres injurieuses publiées contre moi par l'*Univers*, c'est moi qui les ai écrites. Si les rédacteurs de ce journal en doutent, je puis leur lire les phrases de ces lettres qu'ils ont retranchées, probablement parce qu'ils les trouvaient trop injurieuses."

Naturellement, l'*Univers*, qui prétend à une sorte d'infailibilité dont le Pape lui-même ne jouit pas, déclare que cela est faux ; mais il ferait peut-être mieux de mettre Taxil au défi d'indiquer les phrases en question.

* * *

Mais venons en à la séance du 19 avril, où Diana Vaughan devait faire sa première apparition publique.

L'auditoire était très mêlé. Il y avait là des religieux et des prêtres en nombre considérable venus de différents points de la France et même de l'étranger. Un amiral bien connu au Canada avait envoyé son aumônier pour le représenter, et ce brave abbé, qui avait fait le voyage de Toulon, était fort hagrin de voir qu'il n'avait pas de carte ; car n'assistait pas à la séance qui voulait. Il fallait une carte

personnelle, signée Diana Vaughan, pour pouvoir pénétrer ce soir-là dans la grande salle de la Société de Géographie, boulevard Saint-Germain. L'entrée était gratuite et chaque invité avait son fauteuil réservé. Les cartes d'invitation portaient cette mention : "Si le fauteuil réservé n'est pas occupé à huit heures et quart, il en sera disposé, en cas d'affluence." Certes, il y avait affluence, malgré la pluie battante. Beaucoup de personnes stationnantes sur le trottoir attendaient le privilège d'entrer, à la dernière minute, et de prendre un des fauteuils inoccupés.

Dans l'auditoire il y avait aussi beaucoup de journalistes représentant à peu près toutes les nuances de l'opinion publique : des catholiques, des protestants, des radicaux, des opportunistes, des librepenseurs, des francs-maçons. On remarquait aussi un certain nombre de dames.

Vers huit heures et demie, la salle, qui peut contenir environ quatre cents personnes, était remplie.

Le programme de la soirée annonçait d'abord le tirage au sort d'une machine à écrire offerte par miss Vaughan au bénéfice des seuls journalistes présents. Cette partie du programme avait vivement choqué tous les amis de la prétendue conversion, mais on tâchait de n'y voir qu'un peu de couleur locale : une excentricité américaine.

Même le tirage de cette machine paraît avoir été une fumisterie. C'est le représentant, soi-disant, d'un journal turc qui l'a gagnée. C'était probablement un compère. Si le nom du fabricant avait été donné, on aurait pu croire à une réclame ; mais tout ce que l'on savait, c'est que cette machine était "d'un modèle des plus coquets et d'un système très ingénieux",—assez ingénieux, probablement, pour la faire revenir, aussitôt après le tirage, en la possession de miss Vaughan.

Ensuite, selon le programme, M. Taxil devait prendre la parole et prononcer une allocution dont le titre était : "Douze ans sous la bannière de l'Eglise". On ajoutait : "M. Léo Taxil ayant été mis en cause au sujet de miss Vaughan et ayant fait savoir sa résolution de renoncer à la lutte antimaçonnique, miss Diana Vaughan lui accorde la parole pour les déclarations qui le concernent personnellement. M. Léo Taxil exposera comment et pourquoi sa retraite n'est pas une défection."

C'est parfait, disait-on, pourvu que M. Taxil soit bref.

Enfin, voilà Taxil qui s'avance sur l'estrade. M. Bois en fait ce croquis :

"C'est un homme chauve, un peu gros, au menton duquel pendait une barbe longue, presque blanche. On lui eût donné soixante-cinq ans, bien qu'il n'en ait que quarante trois."

Nous ajouterons que c'est une de ces figures tout à fait ordinaires, qui ne vous disent rien de particulier : ce peut être la figure d'un brave homme ou la figure d'un scélérat. Assurément, il n'y a rien sur ces traits sans cachet, sans originalité, qui indique le génie.

Il commence son allocution : "Mes révérends pères, mesdames, messieurs". Il remercie tout d'abord la presse catholique de ses violentes attaques : elles lui ont permis de mener à bonne fin son entreprise. "Vous comprendrez tout à l'heure ce que je veux dire". Puis il lâche le mot de fumiste : "Vous savez, messieurs, que je suis de Marseille ; je suis donc né fumiste". Ses amis, dans la salle, trouvent cette entrée en matière de fort mauvais goût, mais ils supposent que c'est pour narguer un peu les négateurs présents, M. l'abbé Garnier et M. Tavernier, entre autres.

Il nous raconte ses premiers exploits de fumiste. A l'âge de dix-neuf ans il fait croire à la rade de Marseille était envahie par des requins. Le bon amiral envoya

un navire de guerre pour exterminer les terribles équales. Naturellement, il n'y en avait pas plus dans la rade de Marseille qu'il n'y en a dans la salle en ce moment, peut-être moins.

Ensuite, il a inventé la fameuse ville lacustre du lac de Genève. Un savant archéologue polonais l'a examinée et a déclaré y avoir distingué une place publique sur laquelle se trouvait quelque chose qui ressemblait aux débris d'une statue équestre.

On a bien hâte qu'il change de ton. Quelqu'un assis à côté de moi, sachant que je le connaissais personnellement, m'a même prié d'aller lui dire qu'il gâtait son affaire. J'ai décliné l'honneur, sentant bien qu'il gâtait l'affaire de propos délibéré.

Enfin, vient l'aveu suprême. Ces premiers exploits, dit-il, n'étaient absolument rien à côté de la grande fumisterie de ma vie, celle que je couronne ce soir : la fumisterie de ma conversion, il y a 12 ans, de ma lutte contre la franc-maçonnerie, du palladisme, du luciférianisme, de la haute maçonnerie et de Diana Vaughan.

Puis, pendant une heure, peut-être davantage, nous assistons à un spectacle inouï : celui d'un homme qui, non pas avec douleur et honte, mais avec satisfaction et orgueil, se couvre d'infamie en proclamant bien haut que sa vie, depuis douze ans, n'est qu'un continuél mensonge. Il se moque cyniquement de sa prétendue conversion du mois d'avril 1885, de sa longue retraite chez les Pères Jésuites, de sa confession qui dura trois jours, de la pénitence qu'on lui imposa, de son expulsion du sein de la libre-pensée avec laquelle il n'a cessé un seul instant d'être parfaitement d'accord, tout en se déclarant humblement soumis au Pape.

Quelqu'un dans la salle lui crie : "Mais vous n'avez pas l'air de vous apercevoir que vous êtes un gredin".

Le misérable sourit, et continue tranquillement ses cyniques aveux.

Il prétend que ses soi-disant révélations sur la franc-maçonnerie était sa réponse, à lui, à l'encyclique *Humanum Genus*. Car c'est au Pape surtout que Taxil a voulu s'attaquer, et c'est là qu'apparaît la pensée absolument satanique qui l'anime depuis douze ans. Léon XIII ayant déclaré que la franc-Maçonnerie est la cité du mal, Taxil a entrepris de détruire l'effet de cette parole pontificale, en inventant, sur le compte de la franc-maçonnerie, des histoires effroyables que les catholiques accepteraient et qu'il déclarerait ensuite entièrement fausses.

Voilà son plan. Pour le mettre à exécution il lui a fallu la complicité, au moins tacite, de la franc-maçonnerie elle-même, comme nous le démontrerons plus tard.

Mais voilà un homme qui se déclare menteur systématique et sacrilège depuis douze ans. Sommes-nous obligés de croire tout ce qu'il dit maintenant ? Evidemment nous ne le sommes pas. Il déclare que la haute maçonnerie, le palladisme, le luciférianisme sont des histoires inventées par lui, histoires qui ont mystifié, non seulement les catholiques, mais les francs-maçons eux-mêmes, car grand nombre de ces derniers ont cru au palladisme, de bonne foi, et ont voulu en faire partie. Cette version n'est guère probable, et il est parfaitement permis de supposer qu'il y a un grand fond de vérité dans tous ces récits antimaçonniques que Taxil prétend avoir inventés de toutes pièces depuis douze ans.

Il peut très bien aussi y avoir complot maçonnique, avec Taxil comme principal instrument de la franc-maçonnerie. On a pu édifier le roman du palladisme pour couvrir une réalité plus hideuse encore. Le satanisme existe certainement au sein de quelques loges : les déclarations de Taxil ne peuvent pas entamer ce fait his-

torique. Jusqu'à quel point ce satanisme est-il organisé et avoué, voilà ce qu'il faudra découvrir.

La mystification de Taxil peut jeter du trouble dans certains esprits pour quelque temps, mais elle n'arrêtera pas un seul instant le travail de tous les vrais antimaçons qui sont parfaitement déterminés à obéir au Pape, et à "arracher à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre."

L'exploit de Taxil jette le doute sur l'authenticité de certains documents, voilà tout. Un travail persévérant de quelques années mettra tout au clair et nous dira ce qu'il faut retenir et ce qu'il faut écarter. C'est un bâton dans la roue, mais rien de plus.

Mais je reviens encore un instant à la séance du 19 avril.

Taxil a continué sa "conférence" au milieu des huées du public. Tous, catholiques, protestants et libre-penseurs honnêtes le conspuaient. Les épithètes de fripouille, gredin, misérable, canaille, imposteur, maudit, pleuvaient sur lui, sans l'émouvoir. Seuls, quelques compères qu'il avait placés sur les fauteuils entre lui et le vrai public, riaient en entendant ses horribles et révoltantes impiétés.

C'était surtout au Pape, aux cardinaux et aux évêques qu'il en voulait, c'étaient les dignitaires de l'Eglise qu'il cherchait à compromettre, particulièrement. Voici un petit bout du compte rendu du *Matin*, qui est très fidèle et qui donne une idée exacte du ton du misérable :

"Mais l'évêque catholique de Charleston n'a pas été dupe. Exprimé, il fit le voyage de Rome pour dire au Pape que tout ce qu'on lui avait raconté sur les francs-maçons de Charleston n'était que de la haute fantaisie.

"Le Pape, dit M. Taxil, renvoya l'évêque et lui ordonna le silence et il en vint à bénédiction à Miss Diana."

"Le vicaire apostolique de Gibraltar informa le Vatican qu'il n'y avait nullement sous les rochers de Gibraltar des ateliers où se fabriquaient des objets maçonniques.

"Le Vatican, ajoute M. Taxil, ne put blier sa lettre et envoya encore sa bénédiction à Miss Diana."

Naturellement, nous ne savons pas ce que firent l'évêque de Charleston et le vicaire apostolique de Gibraltar. Ce qu'affirme Taxil, à ce sujet, est peut-être un pur mensonge. Ce qui est certain, c'est que le Pape n'a envoyé sa bénédiction qu'une seule fois à la prétendue Diana Vaughan, par l'entremise du cardinal vicaire.

Cela n'a absolument rien de troublant pour ceux qui savent en quoi consiste vraiment l'infaillibilité du Pape. Le Souverain Pontife peut être trompé, comme tout le monde, sur les personnes et les faits historiques. Il peut et doit donner souvent sa bénédiction à des êtres indignes.

C'est quand il se prononce *ex cathedra*, sur le dogme et la morale qu'il ne peut se tromper.

Mais on voit bien le but de Taxil : il a voulu ridiculiser le Pape lui-même par sa gigantesque mystification. Le misérable n'a pas arrivé à son but. L'infaillibilité pontificale, cela va de soi, n'a pas reçu la moindre atteinte, et les catholiques se rallieront plus étroitement que jamais autour du Chef de l'Eglise pour combattre la secte infernale.

Mais il faut en finir.

La séance s'est terminée au milieu de la plus grande confusion. Taxil, protégé par les sergents de ville, est sorti de la salle poursuivi par les huées des assistants et s'est réfugié dans un café voisin.

Quant à Diana Vaughan, personne ne l'a vue, bien entendu. Taxil a déclaré que la prétendue ex-palladiste est une dactylographe quelconque qu'il payait 150 francs par mois.

Mais même cela peut être un mensonge, car Taxil n'a pas montré sa complice et n'a pas donné son adresse.

Taxil n'aurait-il pas en d'abord l'inten-

tion de produire une femme qu'il aurait préparée à jouer le rôle de Diana Vaughan pendant plus ou moins longtemps et avec plus ou moins de succès ? Il est permis de le croire, car il avait certainement loué la même salle pour la deuxième conférence que Diana Vaughan devait donner à Paris, le 6 mai, après son retour d'Angleterre. Les cartes pour cette deuxième séance étaient déjà imprimées. Mais la *Franc-maçonnerie démasquée* a publié, tout dernièrement, la liste suivante des conditions qu'on exigerait de celle qui se présenterait devant le public comme Diana Vaughan :

"1° Ressembler au portrait publié dans *la Femme et l'Enfant dans la Maçonnerie universelle* (portrait qu'elle a déclaré elle-même ressemblant dans sa lettre du 31 janvier 1894 à M. de la Rive ;

"2° Avoir une connaissance sérieuse de la doctrine catholique qu'elle a dû étudier avant et surtout depuis sa conversion ;

"3° Savoir le français de manière à le parler couramment ;

"4° Etre capable de parler en public dans cette langue (*Palladium*, no 3, p. 69. — *Mémoires*, no 19, p. 583 ;

"5° Connaître les règles de la versification française (Sonnet sur Lemmi dans *Adriano Lemmi*, p. 262 ; Hymne à Jeanne d'Arc ; *Mémoires*, p. 95, Appel aux enfants, *Mémoires*, p. 188) ;

"6° Savoir l'anglais et pouvoir faire des conférences en cette langue (cela ressort de tout ce qui est dit dans les *Mémoires*) ;

"7° Connaître suffisamment le latin pour l'écrire. (Dédicace du volume sur le 33^e Crispi) ;

"8° Comprendre et même écrire un peu l'italien (Lettre à Margiotta, *Franc-Maçonnerie démasquée*, février 1897, p. 498) ;

"9° Posséder quelques notions d'hébreu (*Mémoires*, p. 198) ;

"10° Pouvoir donner des détails prouvant qu'elle connaît de visu les villes et contrées qu'elle dit avoir visitées (Etats-Unis, Angleterre, Italie, Malte, etc.

"11° Connaître à fond la doctrine, les rites, les symboles, les signes maçonniques ;

"12° Etre musicienne, capable même de composer (*Mémoires* p. 80) ;

"13° Posséder la clé du passage du *Palladium* écrit en langue cryptographique (*Palladium*, no 1, p. 4) ;

"14° Avoir en mains les documents qu'elle a promis d'apporter et qu'on peut classer ainsi : papiers de famille et correspondance de son père ; papiers maçonniques personnels (reçus, diplômes, certificats de conférences) ; documents maçonniques (Apadno, rapport sur la question Naundorff, Voûte d'Albert Pike de 1889) ; notes d'hôtel ; correspondance reçue de hauts maçons."

C'était formidable, comme on le voit, et aucune aventurière n'aurait pu résister pendant une journée à une pareille épreuve.

Taxil, voyant l'impossibilité de faire face aux antimaçons qui entendaient bien soumettre Diana Vaughan à un examen sévère, a changé peut-être alors de tactique et a décidé de couper court, le 19 avril, de la manière que l'on sait.

C'est parce que j'étais en état de contredire l'anglais de Diana Vaughan et sa connaissance de certains endroits des Etats-Unis que je tenais à me trouver à Paris, pour le 19 avril, afin d'aider les antimaçons français à démasquer la supercherie tout de suite dans le cas où nous aurions eu affaire à une aventurière. Et j'y tenais d'autant plus que je croyais m'apercevoir, depuis quelque temps, que Diana Vaughan n'avait aucun désir de me rencontrer à Paris.

J. P. TARDIVEL.

LE COMPROMIS LAURIER-GREENWAY

Nous lisons dans le *Manitoba*, à la date du 28 avril :

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs la primauté d'une nouvelle

lettre du Rev. M. Cherrier, le surintendant de nos écoles catholiques.

Tous nos confrères sans exception sont invités à reproduire ce document si intéressant.

"Monsieur le Rédacteur,

"Documents officiels en mains je viens de faire une nouvelle étude, laquelle me permet d'offrir à vos lecteurs quelques détails de plus que je leur ai déjà fournis sur l'esprit de justice et de générosité des Honorables Messieurs Laurier et Greenway.

"La clause 5 du compromis Laurier-Greenway se lit comme suit :

"Dans toute école, dans les villes ou cités, où l'assistance moyenne des enfants catholiques Romains est de 40 ou plus, et dans les districts ruraux où l'assistance moyenne de tels enfants est de 25 ou plus, les commissaires, s'ils en sont requis par une pétition des parents ou des gardiens de tel nombre d'enfants catholiques romains, respectivement, devront employer dans telles écoles au moins un instituteur catholique dûment qualifié" (ayant les certificats voulus.)

"On a fait valoir du moins on a essayé de faire valoir cette clause comme une concession des plus importantes en faveur de la minorité catholique de Manitoba.

J'ai déjà fait voir, dans une de mes correspondances à *La Presse* combien cette prétendue concession est illusoire et dérisoire à la fois en autant qu'il s'agit d'en faire l'application au 600 enfants de la cité de Winnipeg, le centre de beaucoup le plus populeux de la Province. Voulez-vous pouvoir maintenant ce qu'elle signifie pour nos districts ruraux. Lisez attentivement les lignes qui vont suivre.

"Et d'abord renversons pour un moment les rôles et supposons que ce soient les catholiques qui fassent à leur concitoyens d'origine protestante une concession analogue. J'ai là sous les yeux la liste complète des districts scolaires où des écoles (écoles publiques dans le sens de la loi 1890 bien entendu) ont été tenues ouvertes en 1896. Le nombre en a été de 815. Or de ce nombre 715 n'ont pas eu l'assistance moyenne de 25 telle que requise par la clause 5 du compromis. Voici du reste les chiffres exacts :

"1 Assistance moyenne de plus de 5 et moins de 10 : 207 écoles.

"2 Assistance moyenne de plus de 10 et moins de 15 : 252 écoles.

"3 Assistance moyenne de plus de 15 et moins de 20 : 179 écoles.

"4 Assistance moyenne de plus de 20 et moins de 25 : 77 écoles.

"Conclusion : assistance moyenne de moins de 25 dans 715 écoles. Nous aurions donc fait à nos concitoyens une jolie concession laquelle consisterait à leur accorder 100 instituteurs protestants pour 815 districts scolaires, c'est-à-dire, une proportion de un par chaque huit écoles.

"Remettez maintenant les rôles dans leur position véritable et vous aurez la mesure de justice et de générosité dont M. Greenway, fort de l'approbation de M. Laurier, se sert à l'égard des Catholiques de Manitoba. Car le relevé des districts catholiques de la Province, bien qu'il ne donne rien d'aussi pauvre en nombre qu'une assistance moyenne de 5 et 10, ne présente pas cependant, excepté dans quelques cas isolés, l'assistance moyenne requise de 25. Donc la concession qui semble nous être faite par le compromis Laurier-Greenway ne signifie rien absolument en pratique. C'est du mirage pur et simple.

"Mais, se disent sans doute les avocats du compromis, ces détails ne sont pas connus et ne sauraient arriver facilement à la connaissance du public : trompons les masses par ce mirage, si perfide qu'il puisse être en réalité.

"L'on ne m'en voudra pas, je l'espère, si par amour pour la justice d'une cause sainte et sacrée, je mets à nu l'oligarchie et mensongère supercherie des prétendus amis de la minorité catholique de Manitoba. Ils doivent, eux, connaître

(Suite à la 7e page.)

Francis Le Bourhis

Elève de l'Ecole Saint-Charles,
de Saint-Brienc, et du Collège
Stanislas.

(1875-1896)

(Du *Messenger du Cour de Jésus*, de Toulouse.)

(Suite)

VII

Francis Le Bourhis fut par dessus tout une âme forte, vaillante, courageuse.

La première marque et le premier effet de cette force de volonté fut son application au travail : c'est à un travail acharné, poursuivi pendant dix ans, bien plus qu'à des aptitudes exceptionnelles, qu'il dut ses succès extraordinaires.

À l'ouvrage dès le premier instant de l'étude, il s'attachait à son travail avec une attention, une énergie, une tenacité rares ; son esprit ne se laissait pas distraire par les allées et venues de ses camarades, mais concentrait ses forces dans la réflexion ; les moments mêmes que le règlement laisse à la libre disposition des élèves étaient toujours employés utilement et méthodiquement : le temps de la préparation à la communion était le seul qu'il enlevât, et de grand cœur, à ses chères études.

Aussi, pendant les huit années qu'il passait à l'Ecole Saint-Charles, il remportait 82 prix et 28 accessits ; à la fin de sa rhétorique, il était reçu bachelier avec mention *très bien* ; le jury, suspendant un moment ses travaux, lui adressait ses félicitations et déclarait que depuis l'application du nouveau système d'examen, aucun candidat n'avait obtenu une aussi forte somme de points ; enfin, après une seule année de préparation, il était reçu à Saint-Cyr dans un rang honorable.

Plus encore que la formation intellectuelle, la formation morale de l'âme chrétienne suppose la force de volonté : nous allons voir le courage de Francis dans ces luttes journalières que tout jeune homme doit soutenir en lui-même et contre lui-même, s'il veut satisfaire aux exigences et répondre aux aspirations de sa conscience.

C'est dans la pratique de l'obéissance qu'un élève trouve la première et la plus fréquente occasion de se vaincre lui-même. Francis apprit à obéir, non sans qu'il lui en coûtât beaucoup d'efforts et de peines : bien des fois, il lui fallut déployer toute son énergie pour réprimer les vigoureuses saillies de sa fière nature. Ses maîtres suivaient avec intérêt les péripéties de ces luttes où l'élève, éclairé et fortifié par la pensée du devoir, finissait toujours par triompher, dut-il, après un premier moment de vivacité, aller de lui-même prononcer cette parole si dure à l'amour propre : Oui, j'ai tort, — ou même réclamer une sanction que sa conscience lui déclarait mérite.

À cette obéissance, aussi chrétienne dans son inspiration que généreuse dans son exécution, il joignait le respect : il le témoignait à tous ses maîtres en leur présence ; en leur absence, il n'eût jamais voulu s'en

départir. Il avait, comme tout écolier, mille incidents de ses années scolaires à rappeler pour égayer la conversation : il apportait à ses anecdotes ce rare talent de ne les rendre blessantes pour personne : là où d'autres, moins délicats, appuient et exagèrent, lui savait glisser et atténuer.

Ce n'est pas seulement sur le terrain de l'obéissance que doivent se porter les efforts de l'écolier chrétien : à côté de ce devoir d'état, chaque enfant trouve en lui matière à de nombreux combats dans la réforme de son caractère. Mais combien ignorent même l'existence de leurs défauts de caractère, ou refusent de les reconnaître, ou, s'ils sont forcés de les constater, allèguent, pour se dispenser de les corriger, ce facile prétexte que c'est leur nature et qu'ils sont ainsi faits ! Francis était trop droit et trop courageux pour ne pas rechercher ses défauts, et, ses défauts une fois connus, pour ne pas les attaquer.

VIII

Ici encore, on nous permettra de transcrire en partie une des *notes intimes*, retrouvées après sa mort, qui montrent bien tout ce qu'il y eut d'intelligence et de persévérance dans ces combats intérieurs du vaillant jeune homme. Nous sommes heureux de la reproduire, non seulement à titre de révélation de l'âme que nous étudions, mais surtout à titre d'instruction pour les âmes désireuses de suivre de si nobles traces. Elle est datée d'octobre 1891 et intitulée : *Un examen de conscience*.

« Parmi les obstacles qui entravent en moi le complet établissement du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je trouve une vivacité irréflective qui se fait l'écho des sentiments spontanés de mon cœur, sans les analyser, sans les soumettre au criterium du christianisme. Cette vivacité se traduit souvent par une impatience funeste aux grands projets que le bon Dieu m'a confiés, en ce qu'elle m'empêche d'user d'égards envers mes camarades et d'émousser leur mauvais vouloir. — Cette impatience, revêtant une nouvelle forme, m'est funeste à un autre point de vue. Le bon Dieu veut que je fasse du bien. Je suis pénétré de cette idée ; mais mon grand tort est de vouloir agir plus vite que le bon Dieu lui-même. Je me suis imaginé que je devais arriver du premier coup à faire de ma compagnie une société idéale ayant pour unique élément le bien. Telle n'était pas la volonté de Dieu, et j'aurais dû le comprendre bien vite. Bien loin d'accepter la situation, je m'en suis fait sans nécessité et sans utilité un martyr continu. Qu'est-il arrivé ? La morosité s'est emparée de moi ; elle a abattu mon énergie, m'a plongé dans un pessimisme désespérant et m'a ôté les meilleurs moyens de servir la bonne cause.....

« La vivacité a trouvé un zélé collaborateur dans un ennemi plus dangereux, l'orgueil, auquel j'ai ouvert les portes de mon cœur. Cet orgueil est encore un grand obstacle à l'établissement du règne de Jésus-Christ en moi : j'essaierai d'en découvrir les

manifestations, et jusqu'aux plus cachées. — Je ressens une certaine répulsion à m'approcher de tel ou tel : n'est-ce pas par un sentiment de fierté mal placée ?... Orgueil ! — Ensuite, un camarade qui aura fait fi de moi ne me verra jamais retourner le premier vers lui. Et si la cause du bien exige que je lui parle... ? Mon orgueil se refusera à faire ce sacrifice et je serai doublement coupable. — Cet orgueil m'excitera à la révolte et me fera bondir à la moindre observation. Je ne m'imaginerai pas que j'aie pu avoir des torts... Cependant mon esprit se pose ; les fumées de l'emportement se dissipent et me laissent voir la vérité ; je ne tarde pas à reconnaître que je n'ai pas le bon droit pour moi, et que, même si les antécédents avaient été en ma faveur, l'emportement qui a suivi aurait suffi à lui seul à compromettre ma cause.

« Poursuivons : j'arrive au troisième obstacle : le manque de charité vis-à-vis de mes camarades. Le plus léger manquement, un rien, de leur part, suffira pour me froisser terriblement et soulever en moi des tempêtes. Au contraire, comme une sangsue, je me collerai à leurs ridicules et ne leur laisserai point de trêve jusqu'à ce que je les aie tout à fait éloignés de moi. Après cela, je ne puis plus compter sur leur dévouement : et pourtant, j'ai besoin de leur dévouement : il me faut ménager les bons si je veux les enrôler dans ma croisade du bien.

« Le bon Dieu m'a suggéré un remède : me rendre l'idée de Dieu familière. Cette idée me rappellera l'œuvre à laquelle j'ai dévoué ma vie, et suppléera à l'énergie qui me fait défaut : cette idée de Dieu m'éclairant comme un phare lumineux, je ne m'égarerai pas dans les sentiers tortueux. Je penserai souvent à Dieu, et pour y parvenir, malgré les réelles difficultés de cette pratique, je commanderai dans la prière, au commencement de toutes mes journées, la grâce de me tenir uni à Dieu par de fréquentes oraisons jaculatoires.

« O Sacré Cœur de Jésus, en vous aimant, je satisfais à toutes les nobles causes qui sollicitent mon cœur et mon dévouement : la religion et la patrie. Que de grandes choses ont été accomplies par vous et par l'amour dont vous avez enflammé les âmes saintes !

« Je renouvelle donc ma consécration au Sacré-Cœur de Jésus ; je me dévoue cette année encore à son service, et, proche d'entrer dans la vie, je le prie de me donner énergie, science et vertu, pour le plus grand honneur de sa cause sacrée. Cœur de Jésus, souvenez-vous de cette prière. »

IX

Ce n'était pas assez pour Francis de faire triompher le bien en lui ; il avait soif de le répandre autour de lui, et nous devons insister sur ce dernier trait, tant à cause de la grandeur qu'il ajoute à cette noble figure, qu'en raison des graves pensées qu'il peut suggérer à notre jeunesse.

On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal de la vie de collège : le fait est que, dans les milieux même

les plus chrétiens, le bien est toujours mêlé de mal. Pour en avoir la raison, il n'est pas nécessaire de chercher bien loin : dans les cœurs les plus purs est le germe de tous les vices ; le péché d'origine n'est pas un mythe, hélas ! mais un dogme et un fait que l'expérience journalière ne confirme que trop. Par suite, le passage au collège est une épreuve : épreuve providentielle, car, en thèse générale, n'est-il pas bon que l'enfant traverse cette crise pendant qu'il est sous la garde de ses parents et de ses maîtres, plutôt que d'être lancé, sans connaissance du danger et sans habitude de la lutte, au milieu des terribles tentations du monde ? C'est aux parents chrétiens à veiller, sans abandonner à d'autres ce soin dont ils ont toujours la première responsabilité, et sans se bercer trop facilement d'illusions sur la bonté native de leurs enfants ; c'est aux maîtres chrétiens à comprendre la délicatesse et l'importance de leur tâche, et à seconder par un dévouement sans réserve à l'action des parents ; c'est aux élèves chrétiens à compléter, par leur propre action, l'œuvre des parents et des maîtres, et à s'entraider pour suivre sans défaillance le chemin du devoir.

Il est, en effet, une mission que, seul, l'élève chrétien peut remplir au milieu du collège. Quelque active que soit la vigilance des parents et des maîtres, ils ne peuvent toujours saisir le danger qui se dérobe sous des apparences correctes, entendre la parole qui cesse à leur approche, combattre l'esprit qui se propage sans attirer l'attention ; et cependant, le mal se répand. Qui l'arrêtera ? l'élève chrétien.

Cette mission, Francis l'avait comprise dès sa première jeunesse.

Le petit groupe d'amis dont nous avons déjà parlé était le premier foyer du bien qu'il voulait faire rayonner autour de lui. Nous ne saurions dire trop haut quel trésor c'est, pour un élève, qu'une véritable amitié chrétienne : après l'action directe de la piété, il n'existe peut-être pas d'aussi puissant moyen de faire des chrétiens ; et ce doit être un des premiers soins de l'éducateur que de procurer de semblables liaisons. Bien éloignés des illusions aussi opiniâtres que dangereuses des affections sensibles, les amis chrétiens, tout en jouissant des charmes d'une union que Dieu même resserre, n'ont d'autre but que de s'entraider à devenir meilleurs, en se soutenant dans leurs efforts, en se corrigeant de leurs défauts, en se communiquant leurs pensées et leurs désirs, en se lançant dans la carrière des grandes et nobles causes : les amis de Francis pourraient dire si tels ne furent pas les caractères de leur union.

X

Mais, aux joies saines et fortes de cette amitié ne se bornait pas l'ambition de Francis : il avait plus complètement compris le devoir d'un écolier chrétien. Petit élève de sixième, il se posait déjà en champion du bien au milieu de sa classe : une lettre de cette époque nous donne à ce sujet de curieux et naïfs détails. Plus tard, surtout après sa récep-

tion dans la Congrégation, son zèle, sans rien perdre de son ardeur, acquiert plus de maturité. Pour gagner des âmes, il emploie tous les moyens : il prie d'abord ; et sa prière, inspirée et soutenue par la pensée de ces âmes qu'il poursuit, en devient plus pressante. Il offre à ces mêmes intentions des communions répétées. Il y joint la pénitence, et les domestiques de l'école surprennent plus d'une fois ce que sa discrétion croyait cacher à tous les yeux.

Après s'être assuré l'aide du ciel, il s'aide lui-même, et sa charité devient ingénieuse. Nous trouvons dans ses notes de véritables plans de campagne pour gagner des âmes à Dieu : dans la masse de ses camarades, il distingue les faibles, les indifférents, les hostiles ; il cherche à se faire des alliés parmi les meilleurs, et prévoit la part qu'il donnera à chacun dans l'œuvre commune ; il étudie le point faible de ceux qu'il veut attaquer pour les gagner à Dieu : à l'un, il parle de sa famille ; à l'autre, de ses études ; à celui-ci, il rappellera le passé ; à celui-là, il fera envisager l'avenir ; c'est un général qui veut combattre et vaincre. Son ardeur l'emportait même parfois plus loin qu'il ne l'eût voulu : il se reprochait ces vivacités qui compromettaient l'œuvre de Dieu, et il ne craignait pas de demander pardon à ceux qu'il avait involontairement blessés.

Avec les bons, la tâche est plus facile : encore faut-il braver un certain respect humain, si l'on veut les rendre meilleurs. Francis ne connaissait pas ces vaines craintes : s'agissait-il de lancer quelque œuvre de piété ou de charité, il marchait droit au but ; et parce qu'en lui, la bouche parlait de l'abondance du cœur, la cause était gagnée. Quel élan ne donna-t-il pas à la Congrégation de la Très Sainte-Vierge et à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, lorsque la confiance de ses camarades l'eut mis à la tête de ces deux Associations ! Comme, par l'exemple et par la parole, il sut attirer ses camarades à une fréquentation plus assidue de la sainte Table ! Que de bien ne fit-il pas, soit en calmant des esprits aigris, prêts à s'endurcir et à s'enfoncer dans le mal, soit en relevant des âmes abattues, soit en stimulant des volontés bonnes, mais faibles, soit en inspirant enfin à ceux qui en étaient capables les nobles pensées et les saintes amours dont il était lui-même épris.

XI

Il rencontrait aussi le mal. Parfois c'étaient des faibles, — le monde des enfants en est plein, comme celui des hommes, — pauvres jeunes gens, aimant le bien qu'ils n'osaient accomplir et détestant le mal auquel ils se laissaient entraîner. Francis, encouragé par ses directeurs à ce genre d'apostolat, les recherchait volontiers, et les abordait aimablement ; avec eux, sa conversation, toujours agréable, devenait encore plus enjouée ; si une parole trop libre échappait à leur bouche, il ne grondait pas, mais il faisait sentir qu'on s'était oublié, et on n'eût pas osé continuer en sa présence ; d'ailleurs, il avait bien vite détourné le cours de l'en-

tretien ; et quand on se séparait, à la suite d'une promenade ou d'une récréation, tous étaient heureux : les uns se félicitaient d'avoir passé de si bons moments, sans avoir rien à se reprocher ; Francis bénissait Dieu de ce premier succès et lui demandait de continuer son œuvre. Et de fait, un second entretien était bien accueilli : peu à peu, ses camarades s'attachaient à lui et se relevaient ; l'apôtre avait accompli sa tâche.

Mais s'il découvrait des allures entachées de fourberie, d'hypocrisie, de duplicité, ou si le vice osait l'aborder avec le sourire de l'impudence, il s'indignait, son regard s'enflammait, et d'une épithète vigoureuse, il stigmatisait le coupable ; il lui arrivait même d'aller plus loin et de fermer autrement la bouche au malheureux qui n'avait pas su respecter sa dignité de chrétien.

Rien, d'ailleurs, n'eût fait fléchir cette volonté d'acier, lorsqu'il s'agissait du devoir : il se souvenait alors du caractère de sa race ; " Breton têtue ", il n'était pas homme à se laisser vaincre par cette puissance, bonne en soi, mais dont trop souvent les meilleurs subissent lâchement et en gémissant d'aveugles et coupables entraînements, l'esprit de corps : tant qu'il s'agissait de choses louables ou indifférentes, il était le plus ardent et le plus joyeux camarade ; mais s'il était question d'organiser une coterie aux dépens de la charité ou de l'autorité, il eût dit volontiers : *Etsi omnes, non ego* ; et s'il n'avait pu, par son influence, arrêter la cabale, il s'effaçait, évitant de compromettre ceux dont il se séparait.

L'arme la plus puissante contre un jeune homme, la raillerie, s'émoussait sur cette volonté trempée dans l'amour du devoir. Un ancien élève de Saint-Charles, dans une lettre écrite à l'occasion de la présente notice, définit ainsi son ami : " Caractère profondément droit et loyal, ardent dans la lutte du bien contre le mal, et qui ne redoutait pas la raillerie, lorsqu'il s'agissait de faire œuvre d'apôtre ". Pouvait-on mieux résumer les traits de cette belle physionomie ?

XII

La dernière année de Francis à Saint-Charles (1893) se termina par la retraite de fin d'études.

Les retraites *fermées* venaient d'être introduites à Saint-Charles. On sait tout le bien que ces exercices, de plus en plus répandus, sont appelés à faire dans les maisons d'éducation non moins que dans la société. Saint-Vincent de Paul, bon juge en cette matière, ne craignait pas d'écrire : " De tous les moyens que Dieu présente aux hommes pour la réforme de leur vie, il n'en est aucun qui ait produit des effets plus éclatants, plus multipliés et plus merveilleux ". A Saint-Charles, comme partout ailleurs, la retraite fit sentir son influence bienfaisante : nul plus que Francis n'était préparé à la recevoir. Son âme, naturellement réfléchie, se pénétra plus profondément de ces grandes pensées de la foi qu'il avait toujours aimées.

Un matin, on s'était réuni vers neuf heures à la chapelle pour entendre exposer l'une des fins de

l'homme ; l'orateur cessa de parler ; peu à peu, les retraitants se retirèrent onze heures sonnèrent : Francis était encore à genoux, immobile, plongé dans la méditation.

Cette retraite devait avoir pour but d'affermir sa vie chrétienne et de préciser sa voie. Le carnet de ses notes nous montre comment ce double but fut atteint ; toutes les convictions, toutes les énergies de son âme furent accrues. Pour sa voie il la connaissait depuis longtemps, et la retraite ne fit que lui prouver la sûreté de sa détermination.

Il avait toujours admiré deux carrières, celle du prêtre et celle du soldat ; et toujours il s'était cru appelé à cette dernière. Il choisit donc l'armée, et dans l'armée, l'infanterie de marine, corps d'élite, envoyé rarement à la parade, fréquemment à l'ennemi.

" La situation la plus favorable au point de vue du salut, écrit-il, est sans contredit l'état religieux ; mais c'est une dignité à laquelle Dieu n'a pas prédestiné tous les hommes : il a voulu qu'il y eût des saints dans toutes les conditions. Je ne me sens pas attiré vers l'état religieux ; et cependant je me sens attiré vers Dieu, et je ne veux pas perdre de vue la fin de mon être. Je ne désire pas l'argent, ni les honneurs, ni les plaisirs ; ce que je désire, c'est faire mon devoir : c'est servir mon pays, puisque ma conscience me dit qu'en servant mon pays je servirai les vues de Dieu sur moi. Ainsi je ferai l'œuvre de Dieu, et je ne me détournerai pas de ma fin.

" En me dévouant d'ailleurs au service de mon pays, j'entends réserver spécialement et exclusivement à Dieu une partie de mon temps, et m'intéresser, en même temps qu'au service qui m'incombe, aux institutions pieuses et surtout charitables qui sont nées dans l'Eglise.

" Sacré Cœur de Jésus, entretenez-moi sans cesse dans la pensée de ma fin et dans le désir de faire ici-bas l'œuvre de Dieu. "

Francis sera donc soldat.

XIII

Après de bienfaisantes vacances, il entre au collège Stanislas pour se préparer à Saint-Cyr.

" Vous me demandez des souvenirs de son passage au milieu de nous, nous écrit son directeur, qui l'avait autrefois suivi à Saint-Charles ; j'en ai peu : à Paris, je l'ai retrouvé tel que je l'avais toujours connu, et c'est un grand éloge. "

En effet, la nouvelle vie qu'il menait, avec ses fiévreuses préoccupations d'études, n'avait pas diminué l'ardeur de sa piété.

" Pendant l'année qu'il a passée à Stanislas, écrit un de ses amis alors au séminaire d'Issy, je sortais tous les mercredis pour consulter un spécialiste, et je ne manquais jamais de venir voir le bon Francis. A ma grande joie on me permettait de le faire sortir, et chaque fois, il m'emmenait à Notre Dame des Victoires. Un jour, après deux ou trois minutes de prières devant la bonne Madone, comme j'étais pressé, je lui fis signe de partir ; mais lui me dit : " Attends encore un peu, je n'ai pas fini " ; et replongeant sa tête dans ses mains,

il continua sa fervente prière. "

L'année s'écoulait donc tranquille et heureuse : dans son nouveau milieu, Francis avait bien vite su gagner l'estime de ses maîtres et l'affection de ses camarades ; le succès couronnait ses efforts, et, peu à peu, il se plaçait aux premiers rangs ; l'approche de ce but qu'il avait rêvé depuis si longtemps, et dont il était de plus en plus " fanatique ", suivant l'expression de ses condisciples, sur-excitait une ardeur qui avait toujours été grande. Cependant, le travail acharné auquel il se livrait commençait à user ses forces : lui, sans remarquer qu'il excédait la mesure, continuait son rude labeur. Un moment vint où la fatigue se porta sur la poitrine : Francis n'y fit pas attention ; l'énergie de son âme triomphait de la faiblesse de son corps, et personne ne remarquait l'effrayant travail du mal.

Quand il eut passé les examens écrits, il tomba, et put à peine revenir à Brest, où il passa quelques jours au lit. Malgré les instances de ses amis, dès qu'il eut repris quelques forces, il repartit pour Paris, passa les deux séries d'examens oraux et regagna sa Bretagne, qu'il ne devait plus quitter, sinon, un an après, pour saluer à Lourdes sa Mère du ciel.

La liste d'admission à Saint-Cyr parut : il était reçu 157^e sur 600, après une seule année de préparation : mais il ne pouvait songer à entrer à l'Ecole, dans le triste état auquel il était réduit. La poitrine était gravement atteinte ; une fièvre continue et une toux fréquente épuisaient ses forces. Il demanda et obtint un sursis d'un an.

XIV

Il comptait bien reprendre, pendant cette année de repos, les forces qu'il avait perdues dans un travail excessif. Mais l'hiver fut mauvais : le pauvre enfant dut garder le lit.

Déjà à demi brisée, cette âme ardente luttait encore : au milieu de ces longues et tristes journées d'hiver, elle restait douce pour sa mère, douce pour ses amis, douce pour elle-même ; dans sa douloureuse solitude, elle s'élevait de plus en plus vers Dieu, par la méditation silencieuse des grandes pensées qui avaient dirigé sa vie ; par l'énergie de sa volonté, elle triomphait de l'abattement et du découragement : impuissante dans le présent, elle escomptait déjà l'avenir, et s'y promettait de nouvelles luttes.

Après un pénible hiver, avec les beaux jours, les forces reviennent ; Francis quitte le lit, puis la chambre ; il entreprend quelques faciles promenades autour de Brest ; il se laisse attirer à la réunion des anciens élèves de Saint-Charles, vers la fin de juillet ; enfin, il prend part, au milieu des vacances, au pèlerinage du Finistère à Lourdes.

Mais les forces qu'il a retrouvées ne lui permettent pas encore de songer à l'entrée de sa chère Ecole ; et cependant le sursis d'un an touche à sa fin...

(A suivre)

L'AGRICULTURE

— PAR LA —

COLONISATION

7^{ème} Veillée

Mes chers travailleurs,

Dans notre dernière veillée je vous ai dit un mot de la chapelle à construire, et de la maisonnette de M. le curé ! Oh ! mes bons amis, que nous sommes heureux au Canada, de posséder tant d'hommes de cœur, de vrais chrétiens-patriotes, qui n'ont absolument qu'une seule ambition, celle d'être éternellement heureux, en faisant leur devoir sur la terre ! Et ce devoir, chez le missionnaire et le curé dignes du nom, en ce monde et dans l'autre, de chacun des paroissiens qui leur sont confiés. Aimons donc nos curés, écoutons-les comme un bon fils écoute son père. Sachons même obéir sans sourcilier, quand le curé commande, au nom de Dieu. Mes chers amis, auriez-vous été militaires par hasard ? J'en connais un qui l'a été, et nous avons tous assez de cœur, je l'es. ère, pour ne pas refuser de servir sous les drapeaux, pour la protection du pays, de nos vieux parents, de nos femmes et de nos enfants au besoin, quand l'ennemi viendra nous attaquer. Or, vous le savez, le premier devoir du militaire, c'est d'obéir *aveuglément*. Sans cela, l'armée serait vraiment plus dangereuse qu'utile. Eh bien ! chers amis, le curé, c'est le colonel ; l'évêque, pour un vrai chrétien, c'est le général de brigade ; le Pape, c'est le général en chef ! Et, chers travailleurs, ce n'est pas un général ordinaire. Tous les meilleurs généraux en ce monde, quel que soit leur talent, peuvent se tromper ; mais le Pape, lui, ne se trompe jamais, quand il parle comme Pape ! Et, ce qu'il y a de plus beau et de plus consolant, pour un vrai catholique, c'est d'être bien sûr que l'évêque qui obéit au Pape, le curé qui obéit à son évêque, sont absolument certains de ne pas se tromper, dans ce qu'ils ordonnent, comme catholiques, à ceux qui dépendent d'eux. Respectons donc nos curés, et aimons-les, comme le bon fils aime un père dévoué, comme le bon soldat aime son colonel et son général, lesquels mènent les troupes à la victoire !

Voilà un petit sermon que je ne songeais pas à faire ! Mais, voyez-vous, mes chers amis, à mon âge, celui qui a élevé une grande famille et qui aime ses enfants de tout son cœur est obligé de prêcher quelquefois. Pour moi qui vous parle, depuis plusieurs semaines, je m'imaginais un peu parler à mes meilleurs amis, et..... voilà pourquoi je vous ai ouvert mon cœur !

.

Donc, voilà qui est bien entendu. Pour le colon, le missionnaire est plus encore que le colonel du régiment ! Mais, sans doute, puisque celui-ci n'a que le droit de commander et de punir, tandis que le prêtre est absolument obligé de nous aimer, et qu'il a tout pouvoir de pardonner. Consultons donc le missionnaire dans nos affaires temporelles comme spirituelles. Un bon missionnaire sera, en toutes choses, le père de la paroisse, le protecteur le plus dévoué et le plus sûr que les colons puissent se donner. Car le colon surtout, a besoin d'amis et de protecteurs ; autrement il serait

sur les chemins, cherchant justice, presque aussi souvent que dans son champ à défricher !

.

Voilà une affaire faite, n'est-ce pas ? Donc, en avant le missionnaire ! pour toutes les affaires de la nouvelle colonie. Et il ne manquera pas d'affaires, de difficultés à régler, croyez-m'en. Eh bien, pour moi, la première organisation à faire, avant même de construire la chapelle, c'est la création d'un *Cercle agricole* actif, composé de toutes les intelligences dans la nouvelle colonie. Oui, de toutes les *intelligences* ! Car l'*union* véritable des intelligences c'est, essentiellement, la *force* ! Vous m'avez bien compris cette fois : *L'Union des intelligences, c'est la force* ! Or, le bon Dieu n'a pas donné l'intelligence à tout le monde, il s'en manque bien. Laissons donc de côté, sans faire semblant de rien, dans toute affaire publique, les *sans-intelligence*. Ceux-ci sont plus nombreux qu'on pense. Et ce qui pis est, ce sont justement ceux-là qui se croient nés et mis au monde uniquement pour tout régenter, pour tout mener.

Une chose heureuse, pour nos nouvelles colonies surtout, c'est que notre organisation proposée, si elle est bien faite, laissera à la ville et dans les vieilles paroisses la plupart de ces grands parleurs, de ces poseurs, qui en savent plus long que leurs vieux parents et surtout, leur curé ! Eh avant donc, le *Cercle agricole*, lequel se réunira, ne serait-ce qu'un quart d'heure chaque fois, après l'office du dimanche après-midi, sous la présidence d'office de M. le curé lui-même. En cela mes bons amis, j'ai une idée bien arrêtée, et pour cause. Comme le disait fort spirituellement mon ancien ami, défunt Dr Hubert Larue, on a bien trop d'élections dans notre pays ! Au moins, dans nos affaires de paroisses, réduisons les élections à leur plus simple expression ! Le curé, ou son représentant, comme président du *Cercle*. Le premier marguillier élu proposera lui-même les deux marguilliers appelés à entrer avec lui au banc ; le marguillier sortant de charge propose son successeur, — et à moins d'excellentes raisons, tout le monde sera unanime. Que cela serait beau si on savait choisir, toujours, le citoyen le plus habile, le plus honnête, le plus dévoué de l'arrondissement, comme conseiller municipal ou conseiller d'école ; et le plus habile d'entre eux, pour maire ! Mes chers bons amis, que de bien un bon conseil municipal peut faire, si chacun des conseillers était bien choisi, et voulait faire consciencieusement son devoir, avec toute l'intelligence que le bon Dieu leur a donnée ! Savez-vous que la plaie des *absents* aurait depuis longtemps disparu des nouvelles colonies, avec une bonne organisation municipale ? Mais c'est bien simple, et très efficace, je vous l'assure. Demandez-le à Mgr Marquis, pour un. C'est lui qui a su bientôt chasser tous les *absents* des nouvelles colonies, dans le comté de Nicolet ! Ça n'a pris que le temps de le dire ! Oui, bien vrai ! Même, j'en connais qui ont été chassés et dépossédés, longtemps avant même d'en avoir eu la nouvelle. Et voici comment : Aussitôt qu'un nombre suffisant de colons tiennent feu et lieu, ils se forment en municipalité légalement reconnue. Il va sans dire qu'ils se sont choisis de bons officiers municipaux et qu'il y a derrière eux un excellent conseiller,

en dehors du conseil, comme l'a été pendant 25 ans au moins, Mgr Marquis. Le conseil municipal étant donc bien organisé et surtout bien conseillé, la municipalité se nomme d'excellents officiers, surtout celui des voiries et celui des travaux ruraux. Ces deux officiers ont pour mission, le devoir de tracer les chemins de front et de route, ou celui d'indiquer les cours d'eaux publics à faire ; les travaux entre voisins, etc... Cette organisation étant bien faite, le conseil ordonne que les travaux indispensables soient faits dans un temps fixé. Les colons sur les lieux ont tout intérêt à ce que cela se fasse. Mais généralement, pour un colon sur les lieux, il y a trois absents. C'est ici que le plaisir commence..... on le pense. Quand les choses sont menées par un missionnaire à bon bras, c'est un vrai plaisir ! Aussitôt les délais passés, on donne les travaux en souffrance à faire, à la corvée ; les colons s'entendent pour ne pas se nuire et chacun entreprend, de la municipalité, ce qu'il peut faire sans trop nuire à ses propres travaux. Et comme on ne sera pas payé tout de suite, il demande le prix que ça vaut, pour faire le travail en question et surtout, pour attendre. La municipalité envoie chaque année ses comptes d'arrérages au journal le plus rapproché, sommant les absents de payer ce qu'ils doivent avant la date fixée pour la vente de leur lot. Au jour fixé, le lot est vendu par la municipalité, avec charge de payer ce qui est dû au gouvernement, et l'affaire est faite ! De bons colons s'établissent sans retard sur les lots ainsi vendus, et MM. les absents.... se consolent de leurs pertes, causées par leur propre négligence de leur devoir ! Et ce mode de procédés est employé pour le découvert, les clôtures et fossés de ligne, les cours d'eau, etc., etc. Je connais une trentaine de paroisses qui ont été ainsi ouvertes, il y a 25 ans, et qui seraient encore en pleine forêt sans l'énergie et le savoir faire d'un seul missionnaire colonisateur !

.

Mais, me direz-vous, nous voilà loin de votre *Cercle agricole* ! C'est ce qui vous trompe, mes bons amis. Pour avoir un œuf, il faut une poule ! Eh bien, ce qu'est la poule à la couvée toute entière, le *Cercle agricole*, composé du missionnaire et des meilleures intelligences de la nouvelle colonie, le sera à la création de la paroisse, des municipalité rurale et scolaire et bientôt, de la municipalité du comté. Oui, si la pensée dominante qui a donné naissance aux *Cercles agricoles* était mieux comprise, le *Cercle agricole* de paroisse serait au fin fond de tous les progrès bien entendus. Car, ne l'oublions pas, c'est l'intelligence qui, en ce bas monde, domine toutes choses. Réunissez en faisceau les plus belles et les plus pures intelligences d'une colonie naissante, dans le but unique d'assurer la défense et la prospérité commune, et voilà une force pour le bien qui peut conduire aux plus grands progrès moraux et matériels.

En voilà assez, mes bons amis, pour une fois. Avant de vous dire bon soir, j'aime à vous rappeler que j'écris à la demande spéciale d'une société d'ouvriers, créée à Saint-Roch et Saint-Sauveur de Québec, en vue de coloniser dans le Lac Saint-Jean. J'ai l'espoir qu'ils sauront mettre toute l'intelligence et la bonne volonté qui les distinguent, quand il s'agit de leurs plus chers inté-

rêts. Qui eut cru, il y a trente ans, que ces quartiers si éprouvés par le feu et par la misère, se construiraient, dans si peu de temps, des églises, des chapelles, des couvents, des fabriques, des magasins, etc., etc., les plus beaux et les plus grands de Québec !

Oui, j'ai confiance que, sous les chefs qu'ils se sont donnés, ils sauront faire la colonisation avec le courage, le dévouement, et l'intelligence qu'ils ont montrés dans leurs affaires religieuses et matérielles !

Mais bonsoir, et à dimanche prochain, au soir !

UN ANCIEN COLON.

L'ARCHEVEQUE DE TOULOUSE

— ET —

NOS LIBERAUX

Il est bien caractéristique l'empression de nos libéraux à tirer le texte de certaines lettres sacerdotales ou épiscopales pour y trouver prétexte de s'affranchir d'une obéissance qui leur pèse : l'obéissance à l'Eglise dans les questions d'ordre public.

La dernière autorité ainsi libéralement interprétée est l'archevêque de Toulouse.

La *Patrie*, le *Soleil* et le *Cultivateur* cherchant à s'étourdir eux-mêmes et à étourdir leurs lecteurs, tirent d'une récente lettre pastorale de Mgr Mathieu quelques phrases où ils prétendent trouver une justification de leur résistance aux conseils de l'épiscopat canadien sur la question scolaire.

Voilà ce qu'ils citent :

" Nous reconnaissons volontiers que nous n'avons point à intervenir dans les matières purement temporelles, parce qu'elles appartiennent au domaine souverain de l'Etat ; qu'un pasteur d'âmes devant son ministère à tous, manquera à ses obligations professionnelles aussi bien qu'aux convenances en se faisant tribun et en transportant la politique à l'Eglise ; que de la chaire de vérité ne doivent descendre que des paroles de charité et des exhortations constantes à chercher les choses d'en haut, celles qui pacifient les âmes en les élevant. Il faut que les paroissiens puissent venir à la maison du Seigneur sans appréhension et qu'ils y goûtent une sorte de trêve de Dieu, qui les repose du travail de la semaine et des agitations locales. Quand le prêtre a dit, en général et en s'abstenant de toute personnalité, qu'une élection est un acte important et plein de conséquences, qu'un Français doit voter suivant sa conscience et pour les candidats qu'il estime les plus honnêtes et les plus capables, nous pensons qu'il en a dit assez.

Après avoir donné cet extrait, la *Patrie*, le *Soleil* et le *Cultivateur* vantent la " prudence " de l'archevêque de Toulouse, mais ils se gardent bien de mettre sous les yeux de leurs lecteurs l'application — faite par ce même prélat — de la doctrine de l'Eglise à la situation actuelle.

Tronquer un texte pour en altérer le sens est un procédé déloyal. C'est, en outre, une exploitation d'une habileté plus que douteuse, car il est assez facile de retrouver, dans un document public, la fin d'une phrase ou le complément d'une idée.

C'est ce que nous allons faire.

Voici ce que dit Mgr Mathieu à propos de l'action du clergé dans la vie publique :

" Certes, nous bornerions volontiers nos manifestations politiques à proscrire des *Te Deum* pour les victoires et des services funèbres pour les morts illustres, à recommander le chef de l'Etat au prône et à chanter exactement le *Domine, salvam fac Rempublicam* ; mais nous ne le pouvons plus en présence des haines acharnées qui nous poursuivent et du travail qui se fait pour anéantir légalement l'influence de la religion dans le pays.

" Les devoirs des catholiques ont changé avec leur situation. Est-ce nous, en effet, qui nous occupons vraiment de politique ? N'est-ce pas, au contraire, la politique qui s'occupe de nous constamment et avec malveillance, qui guette chacune de nos réunions, chacune de nos paroles pour les incriminer, et qui, récemment encore, accusait 40 évêques et 200 prêtres d'avoir ourdi les plus noirs complots à Reims, avec l'aide du roi Clovis ?

" Quoi ! les questions les plus graves, qui touchent aux relations de l'Eglise et de l'Etat, à la liberté du ministère apostolique, à l'éducation des enfants, aux Congrégations religieuses, à l'avenir moral du pays seront discutées bruyamment et tranchées contre nous, dans la presse, dans les réunions publiques et les assemblées délibérantes, et il faudra nous désintéresser de la presse, des réunions publiques et des assemblées délibérantes, recevoir tous les coups sans rien dire et nous résigner au rôle d'îlots dans notre propre pays, sous prétexte que le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde ? Mais, s'il n'est pas de ce monde, il est destiné à agir sur ce monde, il y est intimement mêlé, il a ses institutions extérieures et publiques, qui touchent par tous les points aux institutions humaines ; il se déploie dans le temps et dans l'espace, et il faut qu'il puisse s'y déployer librement.

" On nous répète encore : *Rendez à César ce qui appartient à César*. Mais quand César prend ce qui ne lui appartient pas, quand il envahit le domaine de Dieu et opprime les consciences, nous avons le droit de lui résister légalement et le devoir de lui représenter respectueusement son injustice, de le convaincre et de lui dire, comme le Sauveur au valet qui l'avait souffleté : *Pourquoi me frappez-vous ?*"

Messieurs de la *Patrie*, du *Soleil* et du *Cultivateur*, allez-vous maintenant ajouter à votre citation le passage qui précède et, après cela, réitérer vos compliments à l'archevêque de Toulouse ?

J. F. DUMONTIER

LE COMPROMIS LAURIER-GREENWAY

(Suite de la 3e page.)

toute la vérité, et s'ils se croient justifiables de la cacher, ils ne sauraient condamner du moins ceux qui ont le courage de la faire connaître.

" J'ajoute quelques détails sur un 2ème point pour expliquer comment il se fait que l'on tienne tant à tenir les Catholiques de la Province sous le coup des actes scolaires de 1890 et 1894. Dans le rapport présenté par l'Hon. M. Cameron à la dernière session de la Législature Provinciale, il est fait mention de sommes vraiment extraordinaires employées pour fins scolaires. L'octroi législatif l'année dernière a été de \$143,001.74, et le montant des taxes municipales de \$472,039, un total par conséquent de plus de \$615,000.00 dépenses pour les écoles publiques de Manitoba. De cette somme \$441,185 sont payées pour le salaire des instituteurs et institutrices ; ce qui a permis de donner une moyenne de \$604.94 à chaque Maître ou Maîtresse, ou une moyenne de \$750.00 dans les villes ou cités et de \$411.85 dans les écoles rurales.

L'on conviendra que si d'une part de

telles libéralités peuvent faire au Gouvernement autant d'amis qu'il y a d'instituteur et d'institutrices aussi grassement rémunérés par la province (il y en avait 1143 l'année dernière) ; d'autre part il importe de ménager les masses qui paient les taxes de peur qu'elles ne voient le jeu dont elles sont les victimes.

Il y a 207 écoles qui n'ont pas une assistance moyenne de 10, et il y en a même quelques unes dont l'assistance moyenne ne dépasse pas 5 ; et cependant il faut payer au delà de \$400.00 à chaque instituteur et à chaque institutrice chargés de l'enseignement dans ces écoles... Mais il y a un moyen de régler tout à la satisfaction des intéressés, c'est de faire payer les Catholiques. Ainsi non seulement nous serons privés nous, Catholiques, de tout octroi législatif et municipal pour le soutien de nos écoles, mais on nous forcera de contribuer une large part au soutien d'écoles dites publiques mais où la conscience ne nous permet pas d'envoyer nos enfants. Et voilà !

Oui ! voilà les faits et gestes de notre Gouvernement local dont les ministres reçoivent quand même le baiser de paix de nos coreligionnaires qui siègent à Ottawa ; et cela à l'admiration, il faut l'avouer, même de quelques catholiques de Manitoba. Mais, le nombre de ces derniers, Dieu merci ! diminue de jour en jour ; et avant longtemps, espérons-le, il sera réduit, s'il ne l'est déjà, à l'unité tant d'un côté que de l'autre de la rivière Rouge.

" A. CHERRIER prêtre.

" 22 avril 1897, Immaculée Conception, Winnipeg. "

A travers la presse canadienne

Il convient de signaler les commentaires que publient certains journaux libéraux du Canada sur la mystification Taxil afin de faire ressortir l'esprit absolument détestable qui les anime.

Citons d'abord le *Réveil*, de Montréal, numéro du 24 avril :

" Quand on pense que tout cela s'est fait et qu'il s'est trouvé un Pape pour pleurer de joie à la vue des singeries de ces exploitateurs, des évêques pour embrasser ces faussaires, des prêtres pour confier à leurs bouches infâmes, blasphématoires, ignobles et fangeuses le pain des âmes, le corps et le sang du Rédempteur, des pères de famille pour les faire assoir à leurs foyers et les introduire dans le sanctuaire de leur famille, des dévotes pour leur accorder un coin dans leur cœur !

" Quand on pense que nous avons été insultés, maudits, calomniés, vilipendés pour avoir osé prévenir les malheureux qui étaient sinistrés de leur erreur ; pour tâcher d'ouvrir les yeux aux imbéciles qui se laissaient prendre et d'enlever le masque aux coquins qui ne songeaient qu'à la spéculation !

" Quand on pense que c'est nous qui avons crié à l'Eglise casse-cou et qui avons, comme le bon terre-neuve désireux d'empêcher son maître ivre de tomber dans la rivière et obstiné à l'écarter de l'abîme, attrapé les coups de bottes et de poing !

" Quand on pense à tout cela, on s'écrie : Où est-elle votre infailibilité ?

" Oui, où est-elle, si vous vous faites ainsi prendre au piège par deux canailles auxquelles nous n'eussions pas voulu confier une lettre à porter jusqu'au coin de la rue de peur d'en voir voler le timbre ? "

Et remarquez bien que le *Réveil* se prétend catholique, qu'il circule librement parmi les catholiques du Canada !

.*.

Un journal du même acabit, l'*Avenir du Nord*, de Saint-Jérôme, profite de l'occasion pour se moquer du congrès anti-maçonique de Trente, et des catholiques qui y ont pris part :

" Cette grosse affaire du congrès anti-maçonique tenu à Trente l'année dernière et présidé par un cardinal romain, restera, à la confusion d'un grand nombre de catholiques, comme un monument de leur naïveté et de leur jobarderie superstitieuse, élevé par la main d'un ex-franc-maçon, d'un dégoûtant pornographe, d'un gigotier de bague, d'un Léo Taxil enfin, cuistre et fine canaille.

" Nous restons étonnés de la puissance que Taxil alias Bataille a pu exercer pendant si longtemps sur l'esprit de tant de catholiques, de prêtres et d'évêques qui connaissent pourtant tout son passé.

Comme si Léo Taxil avait été l'unique organisateur du Congrès de Trente !

La vérité est qu'il n'y a pris part qu'à titre de simple membre.

.*.

Citons maintenant le *Signal*, feuille libérale de Montréal :

" On se demande maintenant, après que le dernier coup de lancette a fait crever toute la machine, comment il a pu se faire que des esprits sérieux et instruits aient pu se laisser prendre à toutes ces apparitions d'Asmodée et autres démons du même acabit, qui n'existent que dans l'imagination des vieilles femmes ou des petits enfants.

" Voilà depuis quatre ans, je pourrais même dire depuis douze ans, qu'il se dépense des tonnes d'encre pour prouver que toutes les créations fantastiques de l'imagination de Léo Taxil, sont des réalités et des écrivains ont eu la suprême naïveté de se mettre à la remorque du plus cynique farceur de ce siècle. Des prêtres, des évêques, des cardinaux même ont poussé à la roue et le plus étrange de toute l'affaire, c'est que ces mêmes naïfs s'emballaient de nouveau, s'il plaisait au Dr Bataille de recommencer demain sa fumisterie, à l'aide de nouveaux procédés.

" Vous verrez que dans cinq ans d'ici, dans certains collèges de notre province, on trouvera encore entre les mains des élèves *"La Franc-maçonnerie démasquée"* ou *"Le diable au XIXe siècle"*.

" Ne faut-il pas abrutir les intelligences pour leur faire prendre des vessies pour des lanternes ? "

Voilà où en est arrivé le *Signal* : il nie carrément l'existence du démon Asmodée dont le nom se trouve en toutes lettres dans les Saintes Ecritures !

Il est bien entendu que le *Signal* et les autres journaux cités plus haut, et d'autres encore, déversent l'injure à pleines colonnes sur le directeur de la *Vérité*. Comme celui-ci se trouve injurié par la radicaillerie en très bonne compagnie il aurait tort de se plaindre.

.*.

Un journal hostile, au moins, rend justice au directeur de la *Vérité* ; c'est l'*Opinion publique*, de Worcester. Dans son numéro du 23 avril il dit :

" M. Tardivel, de la *Vérité* de Québec, a tenu sa parole. Il avait promis, avant son départ pour Paris, de nous dire la vérité sur Diana Vaughan, et il vient de s'acquitter de cette promesse avec une droiture qui lui fait le plus grand honneur. "

Merci, confrère, pour cette bonne parole ! Il vous a fallu du courage pour la prononcer en ce moment. Merci !

Conférence de charité dans les maisons d'éducation

Lors du récent congrès de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Québec, il a été émis un vœu relativement aux conférences de charité parmi la jeunesse. A ce sujet, nous lisons ce qui suit dans la dernière livraison de l'*Enseignement primaire* :

" Nous avons le bonheur d'annoncer que les élèves-instituteurs de l'Ecole normale Laval, avec le bienveillant assentiment de leur dévoué Principal, viennent de fonder parmi eux une conférence de Saint-Vincent de Paul.

Le but de cette conférence est de faire connaître la Société de Saint-Vincent de Paul aux futurs instituteurs de la jeunesse canadienne, afin qu'une fois établis dans les villages de notre province ils puissent devenir chacun fondateur d'une conférence de charité.

L'instituteur catholique confrère de Saint-Vincent de Paul, ne voilà-t-il pas l'idéal du maître chrétien !

" Les étudiants de l'Université-Laval ont également créé une conférence dans cette belle institution. A quand le tour des autres maisons d'éducation ?

C.-J. M. "

Retour de Mgr Bégin

Mgr Bégin, archevêque de Cyrène et administrateur du diocèse de Québec, est arrivé en cette ville mardi après-midi. On le sait, Sa Grandeur était allée à Rome au commencement de mars. Beaucoup de membres du clergé et un certain nombre de laïques étaient allés à la rencontre de Mgr Bégin, soit à Lévis, soit au débarcadère de ce côté-ci du fleuve. Mgr l'administrateur s'est rendu à la basilique où NN. SS. Duhamel, Laflèche et Blais lui ont souhaité la bienvenue. Puis le vénérable voyageur s'en est rendu au chœur où on chantait le *Te Deum*. Il y a eu ensuite bénédiction du Très Saint Sacrement.

Mgr Bégin paraît jouir d'une excellente santé.

AU POINT

Agriculteurs de France

Le travail contre la spéculation

(De la *Croix* de Paris)

Nulle assemblée n'a un caractère à la fois plus sérieux et plus pratique que celle des agriculteurs de France. Les questions longuement étudiées dans le courant de l'année, soit par les sections permanentes à Paris soit par les sections départementales, le sont encore pendant la session soit dans les Commissions spéciales, soit en séance générale.

Les hommes les plus éminents apportent le concours de leurs lumières et de leur parole autorisée. Nous avons entendu cette année, les champions de nos luttes agricoles. M. le comte de Luçay Lavollée, Le Trésor de La Roque, Blanchemain, Teissonnière, Piou, de Lamarzelle, Lebreton, de Ladoucette, de La Lande, etc., etc., et pourquoi ne citerions-nous pas aussi nos amis et collaborateurs, MM. Garnot, Chabry, Durand, Le Marois, Fr. Albel, etc., etc. ; vraiment s'ils sont à la peine depuis si longtemps nous avons eu la joie de les voir à l'honneur cette année ; la Société s'est complu à récompenser leurs travaux, notamment les écoles d'agriculture de la Manche et de la Bretagne.

Bien souvent l'assemblée a sanctionné par ses votes les idées soutenues dans nos études économiques et sociales.

On lira plus loin le résumé des vœux émis dans les premières séances.

Nous voudrions faire ressortir ici ce qui nous semble avoir été la principale préoccupation de l'assemblée.

C'est la spéculation.

Pour la première fois peut-être, on a osé s'attaquer directement au fléau, attaque timide encore et qui ne sait trop où porter les coups, mais enfin on y est, la question se pose nettement entre l'agiotage et le travail.

On l'a bien vu dans la longue et brillante discussion sur la question monétaire ; on la tournait et retour nait sous toutes ses petites faces ; aux arguments pour le bimétallisme et la frappe libre de l'argent, on répondait par des arguments spéciaux qui portaient principalement sur les inconvénients inévitables à tout ré forme d'une si grande portée et qui touche à tant d'intérêts.

M. Chabry a montré les agioteurs juifs tous partisans de l'étalon d'or.

— Cependant, a-t-on objecté, l'Angleterre est aussi pour l'étalon d'or et ne veut point de la frappe de l'argent.

— Pardon a répondu M. Théry, c'est vrai pour les gros financiers de la cité, comme c'est vrai pour Rothschild ; mais les commerçants et les industriels anglais sont bimétallistes, et ils ont déjà porté au Parlement des réclamations dont le gouverne ment a dû tenir compte.

La monnaie de nos pères

Si nous insistons sur cette ques tion monétaire, c'est qu'elle est ca ractéristique.

Nous laboureurs, nous sommes 18 ou 19 millions en France, et tous nous aimons bien la pièce blanche ; elle est mieux à notre portée que la pièce jaune ; la pièce blanche remplit plus vite un tiroir ou un bas de laine que la pièce d'or ; aussi sa vue inspire le goût de l'économie, nous voulons la pièce blanche, la mon naie de nos pères, comme disent les Américains, la pièce du pauvre, de l'artisan, du laboureur ; et nous trouvons qu'en démonétisant notre pièce blanche, on nous a affreuse ment volés, on a enlevé la moitié et plus de la valeur de notre monnaie, mais on a causé un malheur bien plus grand, on nous a enlevé toute confiance dans la monnaie d'argent et bientôt dans toute monnaie.

Notre confiance reposait sur la loi française qui avait fait de la pièce d'argent la base du système moné taire ; c'est donc un coup terrible qu'on a porté à la France en détrui sant son étalon d'argent qui devenait l'étalon monétaire du monde. Notre confiance populaire en la monnaie d'argent reposait surtout sur un usa ge universel et archiséculaire ; cette confiance est aujourd'hui ébranlée ; il n'y a plus de monnaie stable ; on a mobilisé la monnaie, on l'a livré à l'agiotage juif international, comme on a mobilisé toutes les valeurs, comme on veut mobiliser les pro priétés.

Et qui donc a inventé cette mobi lisation de la monnaie, de la prospé rité et de toutes les valeurs ?

Qui donc a subtilisé au travailleur, petit ou grand, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, la pièce blanche, la monnaie de nos pères ? C'est la spéculation.

La spéculation

La spéculation n'a pas besoin de monnaie ; elle opère par des billets, des chèques, de simples règlements de compte ; pour elle, la monnaie est un embarras, 1^o parce qu'elle est encombrante, 2^o parce qu'elle donne une base connue à la valeur des mar chandises.

La spéculation a son centre à Lon dres, c'est là que par un simple coup

de crayon ou de télégraphe elle opère sur des millions ou des cen taines de millions, que leur importe la monnaie ?

Ensuite, elle se débarrasserait de la monnaie d'or qui est la monnaie des classes moyennes, et qui, pour ces milliardaires, sera encore trop en combrante, et ils remplacent les monnaies métalliques par un papier fiduciaire quelconque.

Vous le voyez, la question se pose bien nettement entre les travailleurs et les propriétaires d'une part, et les spéculateurs de l'autre

Quel est le moyen de faire contre poids à ces énormes fortunes de quelques milliardaires accapareurs de Londres ou d'ailleurs ?

C'est de remplir les poches de tous les laboureurs et de tous les ouvriers du monde de cette bonne petite pièce blanche.

Pour cela, il faut leur rendre la confiance en cette petite pièce, il faut rendre à cette petite pièce toute sa valeur.

C'est elle qui doit être la monnaie type dans l'avenir comme elle l'a été de tout temps

Je ne demande pas la suppression de la monnaie d'or, mais je demande que l'argent soit toujours l'argent.

UN PETIT LABOUREUR.

L'AUTORITE DE L'EGLISE

Tel est le sujet traité par le R. P. Ollivier dans la dernière des confé rences qu'il a données à Notre-Dame de Paris

On lira avec profit le résumé sui vant :

Dieu a révélé la vérité surnatu relle ; de cette révélation il résulte l'existence d'une société ayant auto rité divine, d'un caractère par consé quent infiniment élevé qu'il faut étudier aujourd'hui.

L'orateur fait remarquer que dans cette première série de conférences, il n'est pas encore entré dans l'intime de l'Eglise ; il en a dit assez cepen dant pour faire soupçonner la nature et l'étendue de l'autorité qui lui con vient.

L'autorité existe dans une société parce que Dieu, auteur de la vie so ciale, doit y vouloir l'élément qui seul y peut introduire l'ordre, lui permettre de se conserver, de se dé velopper et de conquérir les espaces et les temps que lui destine sa pro vidence. Mais cette autorité ne peut être exercée par la multitude elle même ; elle la délègue à des repré sentants qui sont, si l'on peut dire, la société elle-même condensée et exerce l'autorité en son nom. L'Eglise a la même loi. Elle ne peut rendre témoignage de ce qu'elle croit, juger, venger la vérité, en surveiller l'ap plication pratique, dans son ense mble.

Un mot suffit à caractériser l'au torité d'une société pareille : c'est une autorité suprême. Elle est au dessus de toutes les autres, de toute la distance qui sépare le ciel de la terre, l'homme de Dieu. En effet, c'est une société spirituelle, disons-

nous, elle a donc préoccupation de ce qui prime tout : la vie surnatu relle. Dès lors, la conclusion s'impose ; l'autorité qui a pour objet la conser vation et le développement d'intérêts simplement ou surtout matériels et temporels, doit être subordonnée à une autorité qui vise surtout les in térêts de l'esprit, les intérêts de l'âme, et qui atteint, par son action, au-delà des temps, l'éternité, au-delà des es paces, l'immensité.

Il y a plus, l'autorité résidant dans une société doit être propor tionnée à son amplitude d'action. Or, l'Eglise n'a point de frontière ; elle est l'humanité même que Jésus-Christ est venu relever et diviniser. Nul homme n'est exclu par elle, tout homme doit venir à elle. Et ce qu'elle est dans l'espace, elle l'est aussi dans le temps. Elle précède l'exis tence de tous les peuples ; elle ne quittera le temps que pour entrer dans l'éternité, et sa vie n'est point contenue dans les volumes étroits des annales humaines ; elle a pour expression les récits que Dieu se fait à lui-même de son action et de ses volontés. Nouvelle raison pour elle d'avoir ce que nous appelons une autorité suprême.

Mieux encore ce caractère lui con vient en ce sens qu'il n'y a pas dans l'âme humaine un mouvement qui ne relève d'elle et qu'ainsi son action est profonde autant qu'étendue et durable. Rien dans l'homme en effet, qui ne relève de Dieu, de la morale surnaturelle, de la fin surnaturelle et par là, rien qui ne relève de l'Eglise à qui Dieu a confié la garde de la morale surnaturelle et le soin de la fin dernière.

L'âme de l'homme est donc saisie par elle à la fois dans ce qu'elle a de plus initial et de plus complet : ce que jamais société humaine n'a pu prétendre. Il s'ensuit qu'elle est au dessus des autorités terrestres autant que la divinité est au-dessus de ce qui est humain.

Telle est donc l'autorité de l'Eglise. Comment agit-elle ? Ainsi qu'il con vient au caractère que nous venons de lui reconnaître. Puisqu'elle est suprême, nul être, individu ou so ciété, qui se puisse émanciper de son action. Dans l'espace, elle les con tient, dans le temps elle les enve loppe, dans leur intimité, elle les pé nètre. En eux, rien ne lui échappe. Ni le génie, ni la puissance, ni la noblesse, ni aucune grandeur qui puisse se dispenser de dépendre d'elle. Car aucune de ces choses n'est indé pendante de la révélation, donc de l'Eglise catholique.

L'orateur en vient à une objection qui a troublé dit-il bien des esprits.

Que devient, dit-on, en face d'une telle théorie, l'autonomie des sociétés ? Il suffit de distinguer entre principes sociaux et formes sociales :

S'il s'agit des principes sociaux, l'Eglise en a la surveillance et en assure la conservation. Il n'y a pas deux vérités, donc, pas deux morales. Ce qui est vrai ou faux, bon ou mau vais pour un homme l'est également pour un peuple. Il n'y a pas à subs tituer à la morale dite individuelle une autre morale dite sociale, basée sur d'autres principes, ce serait le renversement de la conscience. Les sociétés vivent et prospèrent dans

la même atmosphère qui fait la vitalité des âmes, et si l'Eglise a le droit de diriger et de surveiller les agissements d'une vie individuelle, elle a le droit aussi et le devoir de diriger et de surveiller la vie sociale.

Mais la liberté des peuples et des gouvernants va périr ? — Du tout, " *Sub lege libertas* ", disaient nos an cêtres. Et la déclaration des droits de l'homme elle-même dit ceci : " La liberté est le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. " Or ce qui nuit à autrui, c'est l'erreur qui égare, c'est le mauvais exemple qui pervertit ; c'est l'injustice qui fausse les consciences. Et comme tout cela re lève de Dieu, et par conséquent de l'Eglise, il n'y a pas de liberté, de par même la déclaration des droits de l'homme, sans la surveillance de l'Eglise.

A l'endroit des formes sociales, l'Eglise professe la plus complète indifférence, pour ne pas dire le scepticisme. Comme elle laisse les esprits se diriger eux-mêmes dans l'ordre scientifique, elle laisse chaque peu ple choisir les formes de vie et d'au torité qui conviennent à son tempé rament, à son âge, à ses traditions, à ses aspirations, que l'Eglise constate et respecte. L'Eglise a vécu en bon accord, pendant des siècles, avec toutes les formes de gouvernement. Ainsi que le disait Léon XIII les gouvernements sont souvent le ré sultat de grandes perturbations qu'il est difficile d'apprécier et souvent impossible d'absoudre ; mais, le fait accompli, l'Eglise s'incline. Elle n'a d'ennemi que ceux qui lui barrent la route. Et, franchement, elle a bien raison ; car ses amis lui ont rendu souvent de tristes services. Elle a pu manifester des sympathies, conce voir de la reconnaissance ; mais elle n'est l'homme-lige de personne, ne reconnaît de supérieur que Dieu

Conclusion : Soyez ce qu'il vous plaira. L'Eglise ne vous demande qu'une chose : c'est de ne pas en combler les chemins de l'humanité. Elle trouve tout naturel que vous regrettiez le passé, que vous conser viez pour l'avenir des espérances ; mais rester assis sur des ruines est une attitude qu'elle n'approuve pas. Les ruines ne peuvent servir ni de ponts pour passer les rivières ni de barri cades contre les envahissements de l'ennemi. Si vous avez quelque chose à faire faites-le, si vous n'avez que des regrets et des espérances, gardez les pour vous ! Telle est la politique de l'Eglise. Si l'on n'a à lui offrir qu'une tente, elle y entre pour servir ceux qui l'habitent, et elle s'en con tente : les palais sur le papier n'ont jamais valu les trois mottes de terre qui protègent l'Esquimaux contre les glaces du pôle. Ainsi donc, tout ce qui ne contredit pas sa mission, l'Eglise le respecte, tout ce qui l'en traîne elle lui impose son non licet, qu'il s'agisse du moindre citoyen ou du plus orgueilleux des Maîtres. Et si les hommes disent : Je n'ai pas d'autre roi que César, l'Eglise dit : Je n'ai pas d'autre roi que Jésus-Christ.

En terminant, l'orateur convoque son auditoire pour les jours de re traite pascalle qui vont suivre et où il se propose d'exposer le côté prati que des questions traitées jusqu'ici.